

## TRIBUNE LIBRE

### Budget

Le 19 mars 2009, le conseil municipal est appelé à délibérer sur le budget 2009 de la collectivité (section de fonctionnement et d'investissement). Nous avons été amenés à nous prononcer contre ce budget et sans état d'âme pour les raisons suivantes :

- 1) Nous dénonçons le non-respect des élus : en effet, le débat d'orientation budgétaire, un exercice réglementaire associé au budget pour les villes de plus de 3 500 habitants, que nous souhaiterions voir inscrit chaque année à l'ordre du jour du conseil municipal de décembre, s'est déroulé le 30 janvier 2009, soit après les vœux de Monsieur le Maire. Or, à l'occasion de cette cérémonie, celui-ci annonçait, outre la primeur de la non augmentation des impôts locaux, la liste des investissements à venir ; d'où un simulacre de débat.
- 2) Nous ne sommes pas associés à son élaboration ; nous ne l'avons d'ailleurs jamais été.
- 3) Nous ne sommes pas favorables à certaines de ses orientations ; nous payons très cher aujourd'hui et sûrement pour de nombreuses années, l'exploitation du parking souterrain.
- 4) Nous désapprouvons :
  - le transfert au secteur privé de missions auparavant confiées au personnel communal
  - la réduction de l'enveloppe de quelques subventions, principalement à caractère social
  - le traitement à minima d'organisme tel que le CCAS
  - le manque d'ambition dans le domaine de l'environnement
  - le refus d'être l'élément moteur dans le développement du transport public au niveau de la vallée ; nous sommes encore et pour longtemps dans une politique du " tout voiture " à Sallanches.

Le budget de fonctionnement 2009 est un budget de rigueur.

Avec une conjoncture difficile pour beaucoup de sallanchards, la collectivité se doit d'assurer son rôle de service public.

### Plan Local d'Urbanisme

Lors de la séance du 11 décembre 2008, le conseil municipal a été invité à délibérer sur l'aménagement d'un passage piéton entre la rue du Clos des Baz et l'avenue André Lasquin. Notre étonnement a été de découvrir qu'un permis de construire avait été accordé à un promoteur qui n'a pas respecté la distance légale et réglementaire de 4 m (article UX7 du PLU) qui doit exister entre la construction projetée et la propriété voisine. Il nous a été répondu : "il faut parfois trouver des solutions, des arrangements". Nous avons rappelé à monsieur le Maire que nous souhaiterions ne plus voir se reproduire une telle situation. Nous avons également souligné qu'un Plan Local d'Urbanisme existe à Sallanches avec des règles bien précises qu'il faut faire respecter et appliquer.



### Le projet Pedibus

Lors du conseil municipal du 10 juin 2009, nous avons exposé notre projet PEDIBUS à l'aide d'un power-point. Un dossier a été remis aux conseillers municipaux.

Ce travail, réalisé par l'association Démocratie & Progrès dont nous étions les porte-parole, s'inscrit entièrement dans la politique globale que nous défendons pour Sallanches : inciter à la démocratie participative (lien social, rôle des associations de parents d'élèves) tout en œuvrant pour un développement durable (changer les comportements du " tout voiture "). Il s'agit pour la collectivité locale de soutenir les associations de parents d'élèves intéressées, en les aidant avec des moyens matériels de sécurité et de communication (gilets réfléchissants, photocopies de documents...)

Par cette présentation, nous voulions démontrer notre volonté d'être une force de proposition constructive dans l'intérêt des habitants de Sallanches.

Il faut souligner que Mme Van Eenoo, adjointe aux affaires scolaires, a tenté à plusieurs reprises de convaincre ses collègues du bien fondé d'une telle action.

Nous espérons que la municipalité sera convaincue de l'intérêt de ce projet et qu'il verra le jour au cours de la prochaine année scolaire. Le dossier est consultable sur notre blog.

### Une véritable médiathèque à Sallanches

La bibliothèque municipale, inaugurée en 1984, a répondu, dès son ouverture, aux besoins évidents de l'époque. Depuis, sa fréquentation ne cesse de croître ( plus de 2900 personnes inscrites, 85000 livres empruntés) mais elle ne peut plus assumer sa mission de service public. Cet état de fait a été reconnu par les trois listes en présence aux dernières élections municipales : toutes promettaient la construction d'une véritable médiathèque.

Dans le contexte économique actuel, la médiathèque est un équipement qui offre une ouverture culturelle à tous, de surcroît aux familles qui souffrent de la crise.

On consulte gratuitement et on emprunte divers documents (livre, CD, DVD), à des tarifs accessibles à tous. Par le partenariat avec les établissements scolaires et par la fréquentation des étudiants en fin de semaine, elle est un outil de formation.

C'est un lieu de détente, de loisirs et de sociabilité où toutes les populations (jeunes, âgés, actifs, non actifs, etc.) se rencontrent.

Ces différentes fonctions imposent de construire un équipement central, à proximité des autres services publics et commerciaux, et évidemment accessible aux personnes handicapées. La future médiathèque de Sallanches répondra, soyons-en convaincus, à ces besoins. Il est urgent que l'actuelle équipe municipale fasse avancer ce projet.



### Réunions publiques : démocratie participative ?

Les réunions publiques organisées en avril et mai ont donné le sentiment à la municipalité de se rapprocher de la population. Les habitants posent une question, le maire (rarement ses adjoints) répond, promet un rendez-vous, et ainsi de suite... Et après ?

Deux types de préoccupations sont à retenir :

- celles communes à l'ensemble de la population : la sécurité des routes, les travaux en cours, le PLU, les coûts des services (eau, assainissement),...
- celles spécifiques à chacun des quatre quartiers : le tout-à-l'égout, les chaussées abîmées, les arbres à tailler, l'éclairage public, le ramassage des déchets,...

Ces dernières sont les petits riens (ou les gros) qui rendent moins agréable- voire compliquent- le quotidien dans un quartier.

Pour leur meilleure prise en compte, il y a une solution que la municipalité actuelle n'entend pas depuis 8 ans\* : rendre les habitants acteurs de la vie municipale en créant des conseils de quartiers, lieux d'échange d'informations et de projets entre les habitants et leurs élus. Ils se réuniraient régulièrement en présence, lorsque nécessaire, de techniciens municipaux.

Une réunion plénière rassemblant l'ensemble des conseils de quartier une fois par an permettrait de donner une vision globale à l'échelle de la commune.

Bref, voilà le pas à franchir pour entrer dans la démocratie participative !

\* cf. notre programme électoral de 2001 et 2008

### Nos questions écrites

Lors des derniers conseils municipaux, nous avons interpellé la majorité sur les points suivants :

- en décembre : le service de la Petite Enfance, le fonctionnement de l'Espace Musique, le service minimum d'accueil dans les écoles
- en janvier : la présentation d'une motion pour le soutien des postes d'enseignants spécialisés, la sécurité sur l'ancienne route de Combloux, l'information sur la qualité de l'air
- en mars : le coût de l'aménagement du parking de Saint-Martin, la suppression de la taxe professionnelle.

Vous pouvez retrouver nos questions et leurs réponses dans les compte-rendus officiels des séances des conseils municipaux sur notre blog.

**Vous pouvez consulter notre blog :**  
<http://dp-sallanches.over-blog.com>

Marie-Pierre Gourichon, Marianne Asselineau-Borrel et Guy Borrel tiennent une permanence, le 2<sup>ème</sup> samedi de chaque mois de 10 h à 11 h, salle de Véran (derrière la Mairie).